



11-22 OCTOBRE 2010
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

NOTE D'INFORMATION

*Formation sur la mesure de l'accès et de l'utilisation des TIC par
les ménages et les entreprises*

Organisée par

L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT)

**LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE
DÉVELOPPEMENT (CNUCED)**

et

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA-ONU)

Note d'information

Formation sur la mesure de l'accès et de l'utilisation des TIC par les ménages et les entreprises

1 Introduction

Ces dernières années, le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les stratégies nationales de développement s'est accru dans de nombreux pays qui ont mis en place des politiques TIC pour développer leur société de l'information et du savoir. En conséquence, le besoin de données et d'indicateurs fiables sur l'accès aux TIC et l'utilisation de ces technologies ainsi que sur leur incidence sur le développement est sans cesse croissant. Ces données et ces indicateurs aident les gouvernements à concevoir et évaluer les politiques et stratégies dans le domaine des TIC, à comparer l'évolution des TIC dans leur pays par rapport à d'autres pays et à adopter des solutions qui permettraient de réduire la fracture numérique. Consciente de la nécessité croissante de disposer de statistiques sur les TIC comparables d'un pays à un autre, la communauté internationale a lancé le *Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement*, initiative multi-parties prenantes visant à améliorer la disponibilité et la qualité des données et des indicateurs TIC, en particulier dans les pays en développement.

L'UIT et la CNUCED jouent un rôle de premier plan dans le *Partenariat* lancé en 2004 à l'occasion de la CNUCED XI au Brésil. Depuis cette date et après le Sommet mondial sur la société de l'information (dont la première phase s'est tenue à Genève), le *Partenariat* a travaillé sur plusieurs fronts: définition d'indicateurs TIC comparables d'un pays à un autre, création d'une base de données mondiale sur les TIC, organisation d'ateliers et de séminaires sur la mesure des TIC, fourniture d'une aide au titre de projets d'assistance technique. Dans le cadre de ses activités d'assistance technique, l'UIT a élaboré un cours de formation sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et de l'utilisation de ces technologies, et la CNUCED, pour sa part, a conçu un cours de formation sur la production de statistiques sur l'économie de l'information. Ces cours s'accompagnent de manuels méthodologiques.

L'UIT et la CNUCED interagissent et coopèrent avec les organisations régionales pour dispenser ces cours dans différentes régions du monde. Le cours qui aura lieu à Addis Abeba, "Formation sur la mesure de l'accès et de l'utilisation des TIC par les ménages et les entreprises", est organisé en coopération avec la CEA et englobe les deux cours de formation, celui de l'UIT et celui de la CNUCED.

Les participants à la formation auront également l'occasion de s'informer sur le programme SCAN-ICT de la CEA qui vise à renforcer les capacités des Instituts Nationaux de la Statistique en matière de collecte et d'analyse de données statistiques dans le cadre des politiques nationales en technologie de l'information et de la communication.

2 Finalité de la formation

La formation sur la mesure de l'accès et de l'utilisation des TIC par les ménages et les entreprises vise à améliorer les moyens dont disposent les instances officielles de plusieurs pays africains fournissant des données pour produire des statistiques comparables d'un pays à l'autre sur l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et de l'utilisation de ces technologies, ainsi que sur l'utilisation des TIC par les entreprises, sur le secteur des TIC et sur le commerce international de biens TIC:

- Examen des concepts associés à la mesure de la société et de l'économie de l'information, des variables et des indicateurs à définir, notamment l'établissement d'une liste convenue au niveau international d'indicateurs fondamentaux sur l'utilisation des TIC par les entreprises, les ménages et les particuliers, les classifications à utiliser et la mise en place des opérations statistiques nécessaires pour réaliser une enquête sur l'accès aux TIC et l'utilisation de ces technologies.
- Mise en place d'un cadre méthodologique pour la réalisation des travaux de statistique sur les TIC tout au long des différentes phases de la planification et de la conception de l'enquête, de la collecte, du traitement et de la diffusion des données.
- Fourniture pour les organismes produisant des données, informations de base sur la mesure des TIC dans ces domaines, et indication du lien entre les indicateurs et l'élaboration d'une politique sur les TIC et des initiatives internationales connexes.
- Examen des aspects institutionnels du processus statistique intervenant dans la production de statistiques sur les TIC, par exemple la coopération entre les fournisseurs et les utilisateurs de données et la coordination entre les organismes produisant des données.

3 Participation

Le cours de formation s'adresse au personnel des Instituts nationaux de statistiques et d'autres institutions nationales chargées de produire des statistiques officielles sur la société de l'information. Compte tenu de la technicité de ce cours, les participants doivent avoir des connaissances générales dans les domaines des statistiques ou de l'économie. Un bon niveau de français est également demandé car la formation et les documents d'accompagnement ne seront disponibles que dans cette langue. Enfin, il est important que les participants aient une bonne maîtrise du logiciel Excel qui sera utilisé lors des exercices et études de cas.

4 Structure du cours

Le cours de formation comprend deux volets comportant chacun cinq modules:

Partie A: Statistiques sur l'accès et l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

Module H-1: Introduction aux statistiques sur l'accès et l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers. Planification de l'enquête et travaux préparatoires.

Module H-2: Normes statistiques. Sources et techniques de collecte des données.

Module H-3: Conception du questionnaire. Conception de l'enquête.

Module H-4: Traitement des données. Qualité et évaluation des données.

Module H-5: Diffusion des données.

Partie B: Statistiques sur l'économie de l'information

Module B-1: Concepts et définitions des indicateurs sur l'usage des TIC par les entreprises et sur le secteur TIC

Module B-2: Elaboration d'une stratégie de collecte des données TIC dans les entreprises

Module B-3: Elaboration d'une enquête TIC auprès des entreprises

Module B-4: Traitement des données issues des enquêtes sur les TIC auprès des entreprises

Module B-5: Dissémination des données sur l'usage des TIC au sein des entreprises et sur le secteur TIC.

Les modules comporteront des exercices pratiques (individuels ou en groupe). A la fin de chaque module, les participants devront passer un test pour vérifier les connaissances qu'ils ont acquises et remplir une brève feuille d'évaluation. Le cours devrait susciter des discussions et ouvrir des possibilités de dialogue entre les participants dont on attend qu'ils participent activement au cours. Un programme détaillé du cours est joint à la présente note d'information.

5 Matériel didactique

Le cours est basé sur le Manuel de la CNUCED pour la production de statistiques sur l'économie de l'information, édition révisée de 2010 et sur le Manuel de l'UIT sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et de l'utilisation de ces technologies, édition de 2009, qui sont les principaux documents de référence. Des copies électroniques de ces Manuels sont disponibles à l'adresse:

http://new.unctad.org/upload/docs/Manuel_français_Juin2010.pdf

et

http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-ITCMEAS-2009-PDF-F.pdf.

Les participants devront avoir lu les informations contenues dans ces Manuels avant la formation. Des copies papier des Manuels ont été envoyées aux directeurs des Instituts nationaux de statistiques et des exemplaires seront également distribués aux participants pendant la formation. Le formateur dispensera le cours au moyen de diapositives de présentation et les participants recevront divers matériels didactiques complémentaires pour suivre le cours et effectuer les exercices.

6 Certificats

Les participants sont censés assister à toutes les séances du cours et passer les tests pour obtenir le certificat qui leur sera remis à la fin de chaque cours. Des certificats distincts seront remis pour chaque cours de formation.

7 Logistique

Lieu

La *formation sur la mesure de l'accès et de l'utilisation des TIC par les ménages et les entreprises* se tiendra, du 11 au 22 octobre 2010 au Centre de conférences des Nations Unies (UNCC) situé au siège de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU à Addis Abeba (Ethiopie):

ICT, Science and Technology Division (ISTD)
 Commission Économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies
 P.O. Box 3001
 Addis Abeba, Ethiopie
 Tél.: 251 11 551 1167 ou 251 11 544 3562
 Fax: 251 11 551 0512

Vous serez priés de vous rendre dans le hall de l'hôtel Intercontinental (voir ci-après) à 8 h 30, **le 11 octobre 2010**, pour que les responsables de la CEA vous emmènent jusqu'au Centre de conférences des Nations Unies.

L'inscription pour la formation débutera à 8 h 45 le lundi 11 octobre 2010 au Centre de Conférences des Nations Unies où auront lieu la séance d'ouverture et toutes les séances ultérieures.

Dispositions concernant les voyages

La CEA (ONU), l'UIT et la CNUCED financeront la participation d'un certain nombre de participants. Ces participants bénéficieront d'un billet d'avion aller-retour (classe économique) et d'une indemnité journalière de subsistance, calculée selon le taux des Nations Unies appliqué pour Addis Abeba.

Formalités d'immigration

Tous les visiteurs/délégués qui se rendent en Ethiopie ont besoin d'un visa, à l'exception des ressortissants de Djibouti et du Kenya. Les autorités d'immigration éthiopiennes demandent aux visiteurs de pays dans lesquels il y a une mission diplomatique d'Ethiopie qu'ils obtiennent leur visa auprès de cette mission avant leur départ. Sont notamment concernés les titulaires de passeports diplomatiques ou de passeports de service ainsi que les titulaires du laissez-passer des Nations Unies.

S'il n'y a pas de mission diplomatique de l'Ethiopie dans votre pays, la CEA vous aidera pour les formalités d'obtention de votre visa à votre arrivée, à condition d'avoir reçu trois semaines à l'avance les informations suivantes:

- 1) votre nom de famille et votre prénom;
- 2) votre nationalité;
- 3) le numéro, la date de délivrance et la date d'expiration de votre passeport;
- 4) le numéro de votre vol d'arrivée et de votre vol de départ

Veillez noter que des visas d'affaire peuvent être délivrés à l'arrivée pour tous les participants assistant à des réunions/séminaires/ateliers au siège de la CEA à Addis Abeba. Les autorités d'immigration éthiopiennes ont besoin d'une lettre officielle d'invitation pour délivrer votre visa d'affaire à l'arrivée. Il est impératif d'apporter votre lettre d'invitation et de la présenter aux autorités d'immigration à l'aéroport pour obtenir votre visa.

Veillez noter que le coût du visa est compris entre 20 et 60 USD par personne, en fonction de la nationalité et que le paiement doit être fait en USD* au moment de la délivrance du visa. Les titulaires de passeports diplomatiques et de passeports de service ainsi que les titulaires du laissez-passer des Nations Unies recevront leur visa gratuitement.

* 1 USD = 13,52 birr éthiopien (22 août 2010)

Les reçus bancaires pour les opérations de change à l'aéroport doivent être conservés car ils peuvent être demandés le jour du départ.

Hébergement

Des dispositions ont été prises avec l'**Hôtel Intercontinental** pour bloquer des chambres pour les participants à un tarif préférentiel de 90 USD par nuit, service et petit-déjeuner compris. Dans le cas où les participants souhaiteraient réserver une chambre dans d'autres hôtels à proximité, des dispositions particulières peuvent être prises à la demande des participants. Toute modification ultérieure des horaires d'arrivée doit être communiquée immédiatement à Mme Hidat Mebratu (hmebratu@uneca.org). Toute annulation, tout retard ou autre modification doit être communiqué au moins 48 heures à l'avance.

Hôtel Intercontinental

P.O. Box 5907

Kazanchis Business District, Kirkos Subcity Kebele 17/18

Addis Abeba, Ethiopie

Tél.: +251 11 5505066

Fax: +251 11 5540090

Email: info@intercontinentaladdis.com; mekintercontinentaladdis@gmail.com

Website: <http://www.intercontinentaladdis.com>

Vaccinations et questions de santé

Tout voyageur arrivant en Ethiopie doit être en possession d'un certificat de vaccination valide contre la fièvre jaune. La vaccination contre le choléra est aussi exigée pour toute personne ayant séjourné ou transité dans une zone infectée par le choléra pendant les six jours qui précèdent son arrivée en Ethiopie.

Addis Abeba, située à une altitude de 2200-2500 mètres, est la troisième capitale au monde par son altitude et les visiteurs peuvent avoir des difficultés d'adaptation à l'altitude (maux de tête, essoufflement, fatigue et insomnie). Le Centre médical des Nations Unies, situé au rez-de-chaussée du Centre de conférences des Nations Unies (UNCC), assure des services médicaux moyennant un paiement en espèces. Il est important que les participants indiquent sur leur formulaire d'inscription toute maladie grave ou allergie dont ils pourraient souffrir afin de faciliter les éventuels soins d'urgence.

En cas d'urgence médicale, veuillez contacter:

Dr Grace Fombad

OIC - Centre médical des Nations Unies

Téléphone: + 251 - 115 - 51 58 28 ou 51 72 00 ext. 88888 ou 448888

Téléphone des services d'ambulance - CEA: + 251 - 115 - 51 42 02 ou 51 58 28.

Réservation de billets d'avion

De nombreuses compagnies aériennes internationales desservent Addis Abeba. Il est demandé aux participants dont la participation n'est pas prise en charge par les organisateurs de prendre les dispositions nécessaires pour leur voyage de retour ou la poursuite de leur voyage avant leur arrivée à Addis Abeba. **Gashem Travel**, l'agence de voyages officielle installée dans l'enceinte de la CEA, aidera les participants à reconfirmer leurs billets et les renseignera sur les voyages et les excursions. Ses coordonnées sont les suivantes: Tél: +251 115 44 30 51/44 30 52/46 84 85 ou 251 0911 25 04 68 (mobile).

En dehors de l'agence de voyages, les compagnies aériennes Ethiopian Airlines et Kenya Airways ont également des bureaux dans l'enceinte de la CEA et auront des bureaux au Centre de conférences des Nations Unies à Addis Abeba pendant la conférence.

Transports

Les participants arriveront à l'aéroport international de Bole, situé à 5 km du centre d'Addis Abeba. La CEA assurera un service de navettes depuis l'aéroport.

Les bus de la CEA transporteront les participants depuis leurs hôtels jusqu'au lieu de l'atelier tout au long de la matinée et à la fin des séances journalières. La CEA n'assurera pas le transport pendant les pauses déjeuners.

Pour tout autre déplacement et à la fin de l'atelier, les participants peuvent réserver un taxi auprès de la National Tourism Organisation (NTO) en appelant le + 251- 115 - 51 18 22 ou + 251-115 - 51 84 00 ou en prenant des dispositions avec l'hôtel.

Service de restauration à la CEA

Des services de restauration (rafraîchissements et repas) dans l'enceinte de la CEA sont disponibles dans les lieux suivants:

Le Sheraton Addis situé dans le Centre international de conférences
Le Garden Paradise situé dans le salon nigérian
Le Kaldis situé dans la Rotonde

Informations générales concernant l'Ethiopie

L'Ethiopie est un pays aussi vaste que la France et l'Espagne réunis, avec une superficie de 1 112 000 km². Addis Abeba est située à 2 400 mètres d'altitude. L'agriculture est le pilier de l'économie nationale et les principales exportations de ce secteur sont, entre autres, le café, les oléagineux, les fleurs, les légumes, le sucre et les aliments pour animaux. Près de 90% des habitants tirent leur revenu de la terre. Le secteur de l'élevage est très prospère et le pays exporte notamment du bétail, des cuirs et des peaux.

L'Ethiopie compte environ 77 millions d'habitants dont plus de la moitié a moins de 20 ans. La densité moyenne de population est de 69 habitants au kilomètre carré. L'Ethiopie est un pays multi-ethnique où sont parlées de nombreuses langues. On compte 83 langues et 200 dialectes et les trois langues principales sont l'amharique, le tigrigna et l'oromigna. L'anglais, le français et l'arabe sont également parlés, surtout à Addis Abeba. Vous trouverez de plus amples informations sur l'Ethiopie et la CEA en consultant les sites web suivants: <http://www.uneca.org>, <http://www.ethionet.et>, <http://www.ethio.com> et <http://tour.ethiopianonline.net>.

Climat

Il y a deux saisons principales en Ethiopie, la saison sèche d'octobre à mai et la saison des pluies de fin juin à septembre. Les températures varient selon la saison et l'altitude.

En octobre, le temps est très frais le matin et la nuit. Il est conseillé d'apporter une veste chaude ou un pull-over en particulier pour les soirées.

Alimentation électrique

En Ethiopie, le courant électrique est de 220-240 volts, courant alternatif 50 Hz, prises de 13 ampères à deux fiches (modèle italien).

Monnaie: le birr

La monnaie éthiopienne est le "birr" subdivisé en "centimes". Le taux de change varie.

Le taux de change officiel des Nations Unies était de 1 USD pour 13.52 birr au 22 août 2010.

La Banque commerciale d'Ethiopie a une succursale dans l'enceinte de la CEA, dans la Rotonde qui ouvre du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 16 h 30. Vous trouverez également un bureau de change agréé (Forex) à l'hôtel Sheraton et des distributeurs automatiques de billets acceptant les cartes Visa et Mastercard au Sheraton et au Hilton, qui vous donneront des coupures en birr.
